



## BULLETIN D'INFORMATION DE L'UNION RÉGIONALE EST CGTR

Le 26 août 2014

### LES ANNONCES DE HOLLANDE À LA RÉUNION :

#### UNIQUEMENT EN FAVEUR DU PATRONAT !

Avant sa venue à la Réunion le 21 août, Hollande a fait savoir qu'« il n'était pas nécessaire d' "inventer des politiques différentes pour La Réunion, mais qu'il fallait néanmoins faire plus et davantage compte tenu de la spécificité de l'île ». Ajoutant qu'« il n'est pas question de mendicité ou de distribuer des aides, les Réunionnais sont légitimement en quête de droits ».

Un des droits auxquels les 150 000 chômeurs de la Réunion aimeraient bien enfin accéder, c'est celui de l'emploi. 5000 emplois d'avenir ont été mis à la disposition du département voilà un an par l'Etat qui les finançait à hauteur de 75 % dans le secteur public et 35 % dans le secteur privé. Seuls 3000 ont été utilisés.

Hollande a annoncé que la participation de l'Etat serait dorénavant de 90 % pour les collectivités et les associations afin de consommer les 2000 emplois restant. Mais aura-t-il plus de succès sachant que nombre de mairies consacrent déjà près des trois quarts de leur budget de fonctionnement à leur masse salariale ? Sachant aussi que le gouvernement continue à ne remplacer qu'un départ sur deux de fonctionnaire partant à la retraite et qu'il a décidé l'an passé de réduire de 10 % sa dotation financière aux communes...



Ces 2000 emplois, s'ils voient le jour, sont loin de répondre aux attentes de 150 000 chômeurs.

Pingre avec les chômeurs, Hollande ne l'est pas avec le patronat. Bien que celui-ci bénéficie depuis des décennies des largesses de l'Etat français, Hollande lui a réservé une fois encore le meilleur accueil à ses appels à l'aide.

Les patrons de la Réunion sont ainsi assurés de continuer de bénéficier de l'actuel système de défiscalisation pendant encore trois ans. Le Pacte de

Responsabilité sera encore plus avantageux pour eux qu'en métropole, avec un crédit d'impôt compétitivité de 9 % au lieu de 6, et même encore plus pour certains secteurs « prioritaires » comme le tourisme, l'agro-alimentaire (ce sont les patrons de Tereos, Royal Bourbon, des abattoirs de volailles ou de production d'oeufs qui doivent se frotter les mains, mais pas leurs salariés qui continueront à être exploités au SMIC...).

On chiffre cette aide supplémentaire à 160 millions d'euros... pour une poignée de patrons.

Le crédit d'impôt recherche est quant à lui porté de 30 à 50 % des dépenses de recherche et le gouvernement annonce qu'il prendra d'autres mesures pour aider les entreprises redevables vis-à-vis des caisses d'assurance sociale. Des millions d'euros sont en jeu, que les patrons n'ont pas versés depuis des années à la Sécu et aux caisses de retraite...

Et pour clore le tout, Hollande a aussi annoncé pour rassurer planteurs de cannes et industriels du sucre qu'il était d'accord pour compenser à hauteur de 38 millions d'euros la baisse attendue des subventions à la production de canne à sucre, portant l'aide de l'Etat de 90 à 128 millions d'euros annuellement. Aucune contribution ne sera demandée aux usiniers. Et pas un mot naturellement au sujet de la régularisation de la situation des milliers d'ouvriers agricoles employés au noir, pas plus que de leurs salaires ou ceux des ouvriers d'usine ou des employés de la Chambre d'Agriculture. Pour Hollande, ils sont transparents !

[La CGTR](#) Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68

Quand le patronat tend la main, ce n'est pas de la mendicité et Hollande et son gouvernement piochent sans compter dans les fonds publics. Quand il s'agit du sort et de l'avenir des chômeurs et des travailleurs, ils se contentent de lâcher quelques sous. Ces derniers n'ont donc rien attendre de ces serviteurs du patronat et ne peuvent compter que sur leurs luttes pour obtenir leur dû !

## **COMPTE RENDU DU PREMIER STAGE DE BASE CGTR**

La formation de base sur les débuts du mouvement ouvrier en France et à la Réunion (1760 – 1914) s'est bien déroulée samedi dernier. 13 participant(e)s ont répondu à l'appel et se sont déclarés satisfaits des exposés qui leur ont été présentés. Ceux-ci ont suscité questions et remarques des militants présents. Une phrase de Fernand Pelloutier, militant anarchiste, révolutionnaire, un des principaux fondateurs de la CGT en 1895, a marqué les esprits : « Ce qui manque à l'ouvrier, c'est la science de son malheur ». Contribuer à la lui donner fait partie des tâches de la CGTR.

Un prochain rendez-vous est d'ores et déjà annoncé pour la matinée du samedi 20 septembre avec comme sujet la suite du mouvement ouvrier du lendemain de la première guerre mondiale à nos jours. S'en suivra un troisième exposé sur l'économie capitaliste, ses crises, les différentes formes d'exploitation de la classe ouvrière.

Les participants à la première séance de formation se sont dits partants pour les suivantes. Si d'autres sont intéressés par ces prochaines rencontres, nous les convions à s'inscrire dès à présent auprès de notre union au 0262 50 14 49.

## **LA GRÈVE DE LA BRINKS CONTINUE**

Nous avons parlé dans notre dernier bulletin de la grève des travailleurs de cette entreprise employés au transport de fonds et à la télésurveillance. Depuis la semaine passée, les propositions de la direction n'ont pas bougé d'un iota. 2,5 % au 1er janvier, mais remise en cause d'une prime versée annuellement. Donner d'une main ce qu'on reprend de l'autre, voilà ce que les grévistes de la Brinks considèrent à juste titre comme inacceptable. C'est pourquoi ils ont décidé de continuer leur mouvement et tiennent toujours leur piquet de grève dans la zone du Chaudron.

Toute marque de soutien est la bienvenue, en se rendant sur place par exemple. Leur combat pour les salaires est celui de toute la CGTR !

## **SERVICE RÉDUIT EN SOUS-PRÉFECTURES**

Les habitants de l'Est qui doivent se déplacer à la sous-préfecture de Saint-Benoît l'ont déjà constaté : l'accueil du public se fait seulement en matinée, et encore pas tous les jours de la semaine puisque le vendredi l'accueil du public n'est même pas assuré !

Les usagers sont pénalisés et doivent supporter des délais d'attente trop longs.

Cette situation n'est pas normale évidemment. Mais le choix d'ouvrir seulement le matin est la conséquence des politiques publiques de restriction budgétaire qui consistent à supprimer des postes de fonctionnaires entraînant ainsi une augmentation de la charge de travail des agents d'autant que la population de l'Est ne cesse de croître. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, la préfecture de Saint-Denis et les sous-préfectures de Saint-Pierre et Saint-Paul connaissent aussi des situations d'accueil du public dégradées.

Pour rompre avec cette logique de destruction du service public, les camarades de la CGTR Préfecture préconisent un autre choix : celui de consacrer exclusivement l'argent public aux services publics et non à subventionner le patronat. Mais comme ils l'ajoutent eux-mêmes, cela ne pourra être obtenu que par la mobilisation des salariés et des usagers !

Chaque mardi, de 18H00 à 19H30, l'Union Régionale Est CGTR organise dans son local une réunion d'information et de discussion sur les problèmes rencontrés par les travailleurs.  
Venez nombreux !

**La CGTR Union Régionale Est** 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68